



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

logement

Question écrite n° 1507

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur le traitement des dossiers de demandes d'aide au financement de travaux d'adaptation du logement pour les personnes confrontées à des situations de handicap. Cette aide est destinée à favoriser la mise en oeuvre de solutions concrètes. Or le nombre de dossiers en attente est de plus en plus important et ralentit leur traitement. Il lui demande quelles mesures sont envisageables pour que l'accès à un logement adapté puisse être garanti dans un délai raisonnable aux personnes handicapées.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1507

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juillet 2012](#), page 4468

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)